



Renonciation à la subvention salariale :

Les libéraux doivent rembourser chaque sou

Québec le 8 septembre 2020 – Alors que les libéraux annonçaient qu’ils ne demanderont plus d’autres versements de subvention salariale à l’avenir, le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, et la députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola, ont demandé au premier ministre Justin Trudeau d’aller jusqu’au bout et de rembourser les sommes reçues dans le cadre du programme afin qu’elles servent aux entreprises en difficulté.

« En faisant cette annonce, le premier ministre admet d’emblée que sa demande initiale était inacceptable aux yeux des contribuables et essaie maintenant de calmer le jeu sans devoir rembourser les 850 000 \$ acquis grâce aux failles de son propre programme d’aide. Ce n’est pas suffisant de se contenter de cesser de piger dans l’argent des contribuables : il faut rembourser chaque sou », affirme Yves-François Blanchet.

Le programme de subvention salariale d’urgence du Canada (SSUC), est destiné à soutenir les entreprises qui peinent à mener leurs activités, en finançant une portion des salaires d’employés, autrement destinés au chômage. Or, les partis politiques fédéraux, à l’exception du Bloc Québécois, se sont prévalus du programme afin de subventionner le salaire de leurs employés partisans à même la subvention plutôt qu’en se fiant aux contributions politiques de leurs sympathisants comme c’est habituellement le cas.

Le nouveau chef conservateur, Erin O’Toole, avait promis de rembourser les montants reçus. « M. O’Toole, de même que les chefs néo-démocrates et verts, devraient profiter de cette sortie du premier ministre pour annoncer ou confirmer leur intention de rembourser eux aussi. Détourner l’objectif de la subvention salariale pour protéger les cagnottes électorales des partis politiques démontre un manque total de respect pour les Québécois et les Canadiens qui financent ces programmes avec leurs impôts pour protéger les travailleurs et les entreprises. Le simple fait qu’il soit devenu gênant pour les autres partis d’aborder ce sujet est un gain pour la transparence et la saine gestion des finances publiques dont le Bloc Québécois est fier », conclut Julie Vignola.

– 30 –

Source :
David Rompré
Directeur du bureau de circonscription
Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou
418-663-2113
david.rompre.308@parl.gc.ca